

## AFP, 26 juin 2014

Réforme territoriale: pas d'accord en commission au Sénat

PARIS, 26 juin 2014 (AFP) - La commission spéciale du Sénat consacrée au projet de réforme territoriale n'a pas trouvé d'accord sur un texte, et c'est donc sur le projet du gouvernement que se penchera la Haute Assemblée à partir du 1er juillet, a annoncé jeudi son président Jean-Jacques Hiest (UMP).

La commission avait pourtant élaboré une carte des régions différente de celle du gouvernement, très décriée par certains élus, et proposait d'accorder le droit d'option aux départements, c'est-à-dire la possibilité pour un département de rejoindre une région différente de celle à laquelle il est attaché actuellement.

"Il y a eu 16 voix contre et 14 pour", a indiqué de son côté Jean-Pierre Sueur (PS). Le rapporteur du texte, Michel Delebarre (PS) a indiqué à l'AFP qu'il s'est abstenu.

Selon M. Hiest, socialistes, centristes et écologistes ont voté le texte tandis que l'UMP, les communistes et les RDSE (à majorité PRG) se sont prononcés contre.

La carte de la commission prévoyait la réunion du Nord-Pas-de-Calais et de la Picardie, ainsi que la fusion de la Champagne-Ardenne, de la Lorraine et de l'Alsace. Le Centre aurait été rattaché aux Pays-de-la-Loire et Poitou-Charentes et Limousin à l'Aquitaine. Enfin, grâce au droit d'option, un département comme la Loire-Atlantique aurait pu demander son rattachement à la Bretagne.

La commission spéciale a été créée pour "examiner toutes les conséquences sur le plan économique, social, culturel, financier, du développement durable et sur le plan institutionnel et juridique" à la place de la commission des Lois.